

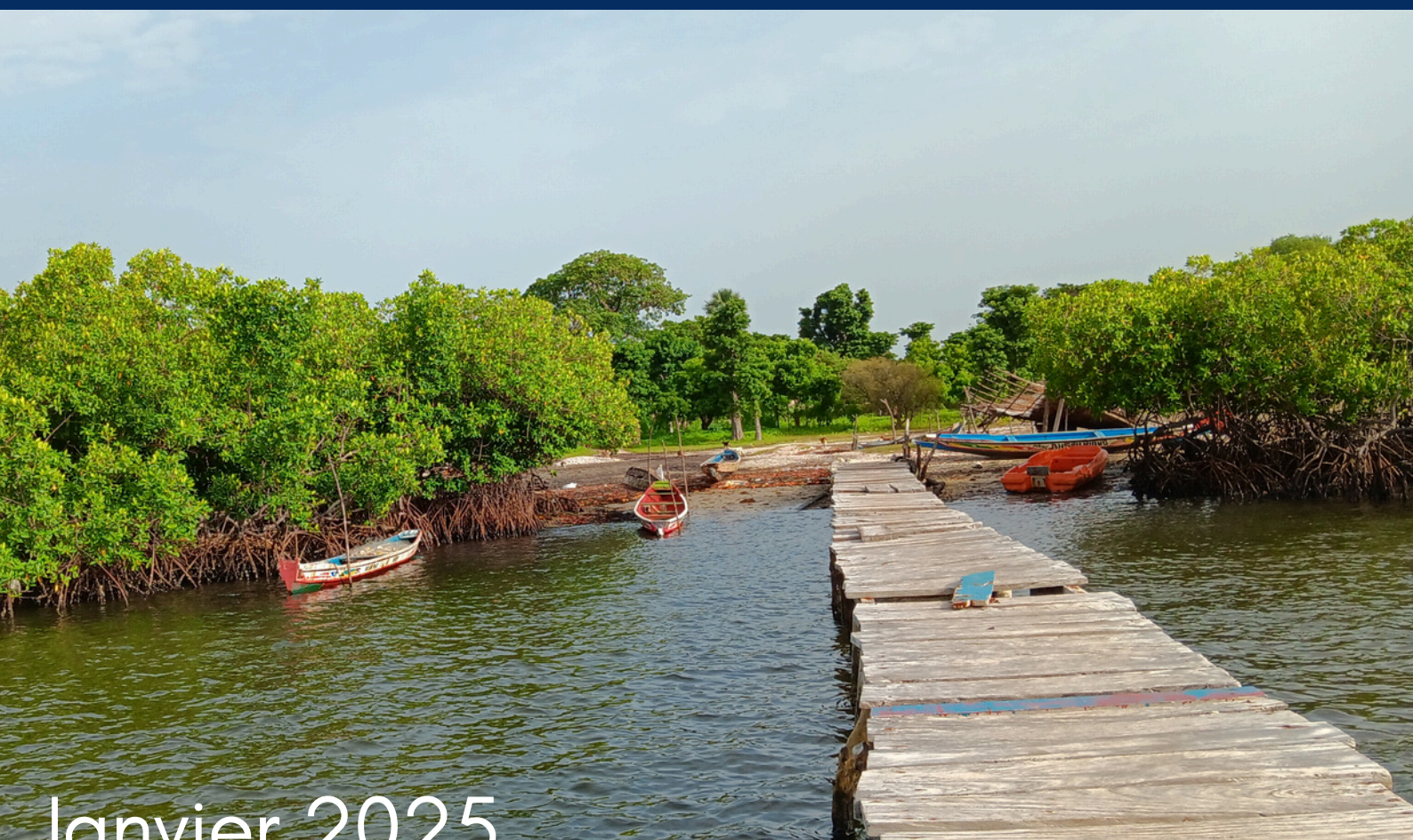


FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



RAPPORT DE CAPITALISATION DES PETITS PROJETS DU RANPAO

1^{ère} COHORTE



Janvier 2025

Table des matières

Liste des figures.....	2
Liste des photos.....	2
Liste des tableaux.....	2
ACRONYMES.....	3
RESUME EXECUTIF.....	4
INTRODUCTION.....	5
1. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PETITS PROJET DU RAMP AO..	6
1.1. Lancement de l'appel à candidature et soumission des propositions de projets...	6
1.2. Evaluation et sélection des projets.....	6
1.3. Financement des petits projets du RAMP AO.....	7
1.4. Assistance technique, supervision et suivi de mise en œuvre des projets.....	7
2. SYNTHÈSE DES RESULTATS ET DES BONNES PRATIQUES PAR THÉMATIQUES.....	8
2.1. Thématique 1 : Appuyer le monitoring des espèces et des écosystèmes.....	8
2.1.1 Points d'attentions et facteurs de réussite.....	11
2.2. Thématique 2 : Renforcement de la gouvernance et la gestion des aires marines protégées.....	11
2.2.1 Point d'attention et facteur de réussite.....	11
2.3. Thématique 3 : Lutter contre la pollution autour des aires marines protégées.....	12
2.3.1. Point d'attention et facteur de réussite.....	13
2.4. Thématique 4 : Renforcer les capacités des communautés à la Protection et restauration des écosystèmes et exploitation durable des ressources naturelles.....	13
2.4.1. Points d'attentions et facteur de réussite.....	14
2.5. Thématique 5 : Sensibiliser les communautés et améliorer les moyens de subsistance.....	14
2.5.1. Points d'attention et facteurs de réussite.....	14
3. CONTRIBUTION DES PETITS PROJETS AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	18
4. LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES.....	19
5. ANALYSE SWOT DU PROGRAMME DE PETITS PROJETS.....	23
6. RECOMMANDATIONS POUR DE FUTURS PETITS PROJETS.....	24
CONCLUSION.....	25
ANNEXE	26

Liste des figures

Figure 1 : Localisation des 16 petits projets.....	6
Figure 2 : Processus de l'appel à projet.....	7

Liste des photos

Photo 1 : Formation sur le renforcement du dispositif de surveillance des tortues marines.....	8
Photo 2 : Activités de surveillance participative (A) et de sensibilisation (B) dans l'AMP de Bamboung.....	9
Photo 3 : Collecte des données de la pêche expérimentale.....	10
Photo 4 : Dispositifs de surveillance dans l'AMP de Somone.....	10
Photo 5 : Journée de nettoyage de plage dans l'AMP de Saint Louis.....	12
Photo 6 : Réhabilitation d'habitats dégradés par l'immersion de récifs artificiels (A) et Fabrication de pochons de grossissement d'huitre (B) dans l'AMP de Sangomar.....	13
Photo 7 : Journée de sensibilisation sur la conservation durable des tortues marines.....	14
Photo 8 : Séances de sensibilisation sur le respect des règles de gestion de l'AMP de Bamboung.....	15
Photo 9 : Peintures murales réalisées dans le parcour touristique du Parc Naturel de Baía de Inferno et de Monte Angra.....	16

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau récapitulatif et analytique des bonnes pratiques et leçons apprises.....	18
--	----

ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

AMP : Aire Marine Protégée

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

NCD : Nature Communauté Développement

ODD : Objectif de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIMFAO : Petites Initiatives et Mécanismes Financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest.

PP : Petit Projet

RAMPAO : Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest

RNU-GNP/D : Réserve Naturelle Urbaine de la Grand Niaye de Pikine et Dépendance

ROK : Réserve Ornithologique de Kalissaye

Résumé Exécutif

Le programme « Petites initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest » (PIMFAO), soutenu par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et la Fondation MAVA, a permis de relancer la dynamique du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO). Ce programme vise à renforcer la gouvernance, la conservation de la biodiversité et la résilience des écosystèmes marins, tout en améliorant les conditions de vie des communautés locales.

En 2022, une première cohorte de 16 petits projets a été mise en œuvre dans 6 pays membres du RAMPAO dont le Sénégal, le Bénin, la Mauritanie, la Guinée, la Gambie et Cap-Vert. Les budgets répartis variaient entre 13 600 et 20 000 euros pour une durée de 12 à 20 mois. Les projets ont couvert des thématiques telles que la surveillance écologique, la restauration des écosystèmes, la gouvernance des AMP, la lutte contre la pollution marine, et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales.

Ces initiatives ont permis de protéger les tortues marines, de restaurer les habitats dégradés et d'améliorer le suivi des écosystèmes. Plusieurs actions de renforcement des capacités locales ont été entreprises, ce qui a permis de réaliser plus de 75 sessions de formations, impliquant les écogardes, les pêcheurs et les communautés locales. Des dispositifs de suivi, tels que l'application SMART, ont été introduits pour renforcer la surveillance. Les projets ont également contribué à renforcer la Résilience des communautés à travers le développement d'activités génératrices de revenus (écotourisme, ostréiculture, apiculture), ce qui a contribué à réduire de façon significative la pauvreté tout en soutenant la conservation. De même la Gouvernance et la collaboration ont été renforcé avec une implication plus active des communautés locales et des ONG. Les réunions de coordination réunissant les bénéficiaires des projets et les visites d'échange ont consolidé la coopération au sein du RAMPAO.

Au nombre des leçons apprises, on peut retenir : (i) l'implication des communautés dans la conservation y compris la surveillance et le suivi écologie ainsi que la prise de décision est essentielle pour assurer la durabilité des actions ; (ii) les campagnes de sensibilisation et l'utilisation de supports variés (médias locaux, formations, affiches) renforcent l'appropriation des projets par les communautés locales ; (iii) la collaboration avec les autorités locales et les partenaires techniques favorise la légitimité et l'efficacité des initiatives.

Ce rapport met en lumière les bonnes pratiques, les facteurs de succès, ainsi que les défis rencontrés, tels que les retards de financement ou la complexité logistique. Des recommandations ont été formulé, visant à renforcer la pérennité des projets, notamment l'élargissement des sources de financement, la consolidation des partenariats, et l'intégration d'approches écosystémiques. L'appel est lancé aux bailleurs pour continuer à soutenir ces initiatives qui jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest, tout en contribuant au développement durable des communautés.

INTRODUCTION

Le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) a bénéficié d'un appui financier conjoint du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et de la Fondation MAVA pour mettre en œuvre le projet « Petites initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest » (PIMFAO). Ce projet a pour objectif principal de protéger la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest, tout en renforçant la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques et en améliorant la gouvernance et en consolidant le RAMPAO comme un réseau de coopération sous régionale des AMP.

Le projet apporte un appui technique et financier aux initiatives innovantes qui favorisent la conservation de la biodiversité et le renforcement de la résilience des communautés côtières face aux impacts du changement climatique.

Dans le cadre de sa composante 2, un programme de petits projets (PP) a été déployé pour soutenir les AMP, les ONG, et les communautés locales qui œuvrent à la gestion durable des AMP. Ce programme a permis de relancer la dynamique d'animation du Secrétariat du RAMPAO, en valorisant les projets retenus, renforçant ainsi leur légitimité auprès des membres. Il a également consolidé la cohésion du réseau à travers des échanges d'expériences et accru les capacités des ONG nationales pour la mise en œuvre de projets de conservation.

En 2022, une première cohorte de 16 petits projets a été lancée, avec des budgets variants entre 13 600 et 20 000 euros, et des durées d'exécution allant de 12 à 20 mois. Ces projets portent sur des thématiques innovantes telles que le développement communautaire, la conservation des espèces, la restauration et la protection des écosystèmes, ainsi que la gouvernance des AMP.

Le présent rapport de capitalisation vise à partager les résultats clés, identifier les bonnes pratiques, analyser les facteurs de réussite et les points d'attention, afin de promouvoir une gestion plus efficace des AMP et d'améliorer la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest.

1. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PETITS PROJET DU RAMPAO

1.1. LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE ET SOUMISSION DES PROPOSITIONS DE PROJETS

Un appel à candidature a été lancé et a conduit à la mise œuvre d'une première cohorte de 16 petits projets déployés dans 16 aires marines protégées, répartis dans 6 pays membres du RAMPAO, à savoir le Sénégal, le Bénin, la Guinée, la Gambie, la Mauritanie et le Cap-Vert.

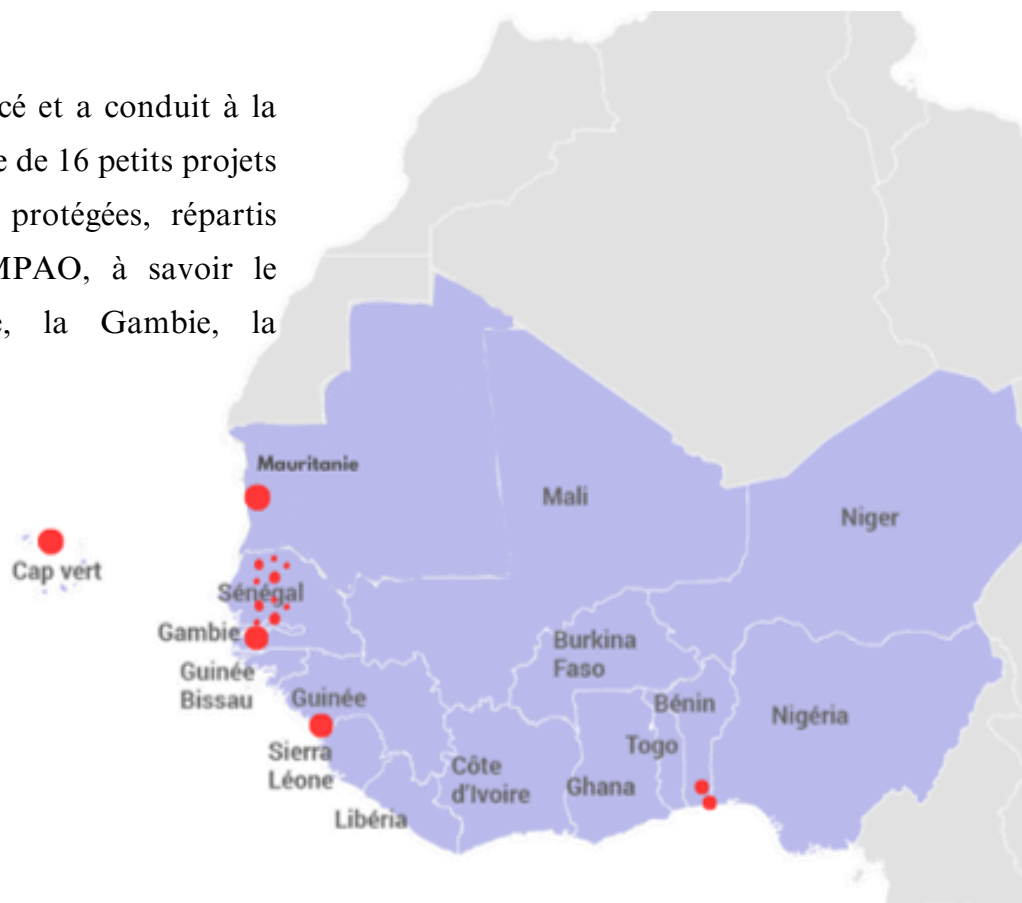


Figure 1 : Localisation des 16 petits projets

1.2. EVALUATION ET SÉLECTION DES PROJETS

Pour évaluer les petits projets soumis, un comité d'évaluation a été mis en place par le secrétariat du RAMPAO. Le comité est constitué d'une expertise variée impliquant les membres du personnel du secrétariat et les Experts de la Task-force du RAMPAO. Une fiche d'évaluation est conçue pour apprécier la qualité des propositions. Parmi les critères, on peut citer les éléments ci-après :

- **Pertinence** : l'adéquation des projets avec les objectifs de conservation des AMP et les besoins des communautés locales ;
- **Impact** : la mesure des résultats concrets, notamment en termes de préservation de la biodiversité et d'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
- **Innovation** : la capacité des projets à apporter des solutions nouvelles ou adaptées aux défis environnementaux et socio-économiques ;
- **Durabilité** : la pérennité des actions mises en place, au-delà du financement initial.

1.3. FINANCEMENT DES PETITS PROJETS DU RAMPAO

Lancé en septembre 2021, la première cohorte du programme Petits Projets du RAMPAO a été financé conjointement par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et la Fondation MAVA. L'accès au financement des petits projets RAMPAO est basée sur une contribution financière du bénéficiaire ou d'un cofinancement. Le RAMPAO assure en moyenne 80 % du financement total du projet et le bénéficiaire supporte les 20 % restant.

La mise à disposition des fonds en différentes tranches, conditionnée par le rapportage technique et financier intermédiaire, et finale, mais aussi par la justification des tranches précédentes.

Présentation du processus de l'appel à projet

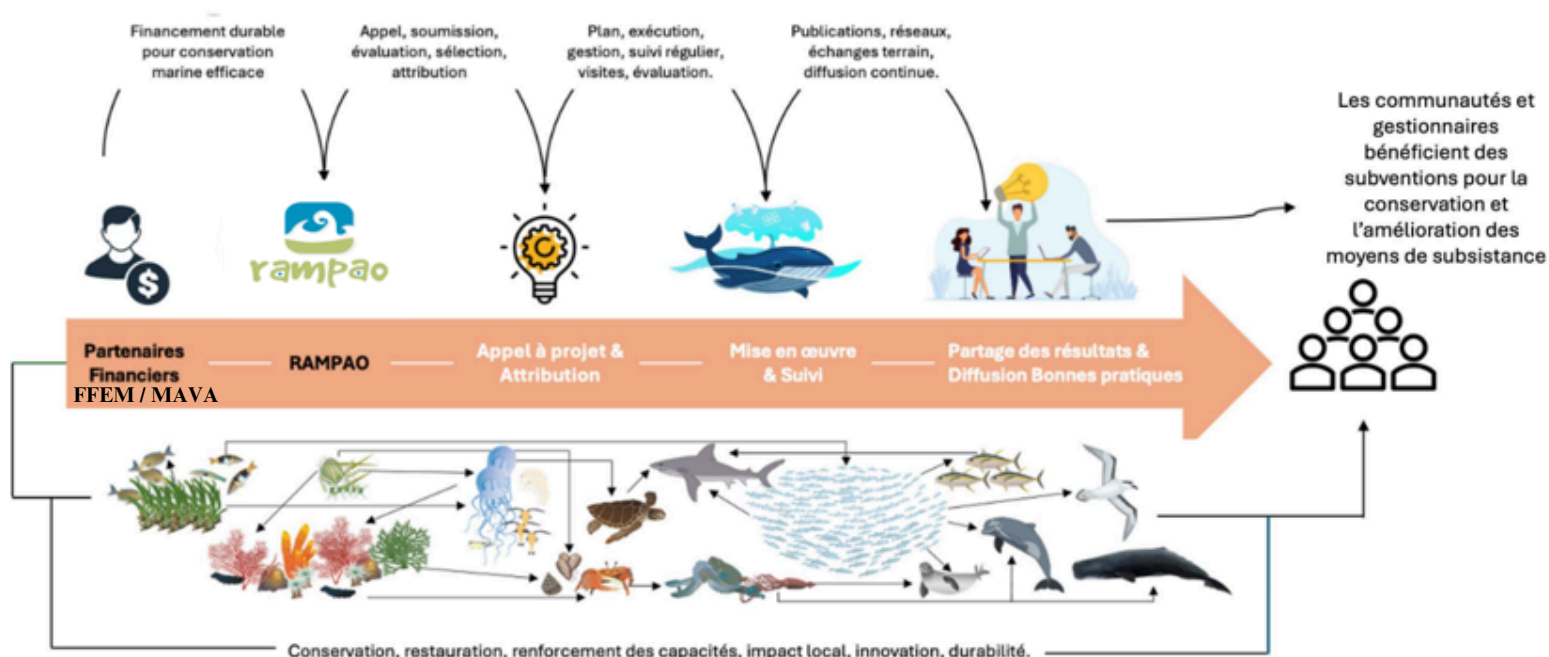


Figure 2 : Processus de l'appel à projet

1.4. ASSISTANCE TECHNIQUE, SUPERVISION ET SUIVI DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Le Secrétariat Exécutif a recruté une équipe de coordination qui a assuré la supervision et a apporté l'appui technique nécessaire aux bénéficiaires de projets à travers des réunions et des missions de suivi sur le terrain. Le système de rapportage exige des intermédiaires techniques et financiers pour accéder aux décaissements suivants. Les rapports sont soumis à l'équipe du projet qui procède à leur révision pour apporter des observations et améliorer leur qualité. Les missions de terrain ont permis de visiter et de voir l'évidence des réalisations, des réussites, les défis, mais surtout d'échanger avec les bénéficiaires sur pistes de solution, et de renforcer leur capacité sur le terrain afin de garantir la réussite de la mise en œuvre globale du petit projet.

2. SYNTHÈSE DES RESULTATS ET DES BONNES PRATIQUES PAR THEMATIQUES

Plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées lors de la mise en œuvre des 16 petits projets qui couvrent essentiellement 5 thématiques notamment l'appui au monitoring des espèces et des écosystèmes côtiers et marins, le renforcement de la gouvernance des aires marines protégées, la lutte contre la pollution autour des aires marines protégées, l'implication des communautés dans la protection et la restauration des écosystèmes, l'exploitation durables des ressources naturelles, la sensibilisation et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés.

2.1. THÉMATIQUE 1 : APPUYER LE MONITORING DES ESPÈCES ET DES ÉCOSYSTÈMES

➡ Dans le cadre de l'appui apporté pour la conservation durable des tortues marines par la Cogestion dans la Reserve Ornithologique de Kalissaye (ROK) au Sénégal, le dispositif de surveillance des tortues marines a été renforcé, grâce à l'élaboration participative et le déploiement d'un protocole de suivi et de surveillance. Dans ce cadre, 2 postes de surveillance secondaires ont été installés, 03 sorties de surveillance organisées et 15 panneaux indicatifs installés dans des zones de remontée des tortues marines. Le programme de formation des écocardes a amélioré leurs capacités en matière de surveillance et d'investigation sur les cas de braconnage et de ramassage illégal de œufs de tortues marines.



Photo 1 : Formation sur le renforcement du dispositif de surveillance des tortues marines

Le projet d'appui à l'organisation de patrouilles de surveillance participative et le renforcement de capacités des écogardes dans la l'AMP de Bamboung, situé dans le Delta du Saloum au Sénégal, a permis de renforcer la couverture des patrouilles le long du bolong principal et des bolongs secondaires, mais surtout de couvrir les points stratégiques d'infiltration des pêcheurs et autres présumés délinquants. Grâce à ce projet, un poste mirador d'observation a été aménagé pour faciliter la détection des perturbations et dix pêcheurs ont bénéficié d'une formation sur les techniques de sécurité maritimes (utilisation de gilets de sauvetage).

En outre, plusieurs actions de contrôles et de fouilles ont été réalisées à savoir 15 pirogues contrôlée (vérification de conformité des produits et matériels embarqués), 72 pêcheurs sensibilisés dont 12 femmes. Ce projet a aussi permis de faire un état sur les espèces de poissons qui peuplent l'AMP à travers une pêche expérimentale effectuée au niveau des trois stations de pêche de l'AMP, notamment Point intérieur 1, Point intérieur 2 et Point Intérieur 3. Les résultats de cette pêche révèlent une richesse spécifique de 10 groupes d'espèces au point intérieur 1, 15 au point intérieur 2, et 06 au point intérieur 3. Globalement, ce projet a amélioré les connaissances sur ressources marines présentes au sein de l'AMP de Bamboung.



A



B

Photo 2 : Activités de surveillance participative (A) et de sensibilisation (B) dans l'AMP de Bamboung

- ➡ Le petit projet “Suivi bioécologique de l’aire marine protégée d’Abéné” à travers la pêche expérimentale, a permis d’actualiser la liste des espèces de poissons vivants dans l’aire marine, mais aussi de connaître la répartition spatiale des différentes espèces. Au total 39 espèces observées réparties en 25 familles ont été observées avec une biomasse totale de 62575g et une taille moyenne de 126,53 cm.



Photo 3 : Collecte des données de la pêche expérimentale

- ➡ La mise en œuvre du petit projet “Diapalé éco-garde” par le comité de gestion de l’AMP de Somone au Sénégal, a fortement amélioré le dispositif de surveillance de l’AMP grâce à l’achat de 12 scooters électriques et 12 Vélos Tout Terrain (VTT) à assistance électrique. L’acquisition de ce matériel a permis aux éco-gardes d’assurer la surveillance des parties terrestres de l’AMP, mais également de créer des activités génératrices de revenus grâce à l’organisation de visites écotouristiques des sites bioécologiques de l’AMP et des villages périphériques.



Photo 4 : Dispositifs de surveillance dans l’AMP de Somone

2.1.1 POINTS D'ATTENTIONS ET FACTEURS DE RÉUSSITE

- Ce projet a contribué à la connaissance de la biodiversité de l'AMP de Bamboung et à la mise en œuvre du Plan d'aménagement et de gestion.
- L'implication de communautés par la méthode de la surveillance participative avec la capacitation et transfert de compétence aux surveillants communautaires constitue un facteur de réussite et de durabilité du projet ;
- La forte implication des éco-gardes dans la surveillance et la gestion de l'AMP de Somone est un facteur de réussite de la cogestion, surtout avec la création d'activités génératrices de revenus (écotourisme), comme moyen de d'autofinancement.
- Le suivi bio monitoring aux moyens des petits projets a permis de révéler la biodiversité des AMP, dont la survie dépend grandement du maintien de l'effort de surveillance face aux multiples menaces.
- Le renforcement du dispositif de surveillance de l'AMP de Somone a facilité le suivi bioécologique et renforcé la lutte contre le braconnage grâce à la présence régulière des éco-gardes sur le terrain.

2.2. THÉMATIQUE 2 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Le programme petits projets en lui-même est un outil de gouvernance des aires marines protégées, car il offre des opportunités de rencontre et d'échange entre les gestionnaires des AMP, les communautés et les organisations de la société civile pour influencer positivement les pratiques de gestion des ressources naturelles et des aires marines protégées. Les réunions de suivi de l'état d'avancement des projets a permis de discuter avec les bénéficiaires afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.

2.2.1 POINT D'ATTENTION ET FACTEUR DE RÉUSSITE

- Les réunions de suivi régulier et rapproché ont permis d'identifier au fur et à mesure les difficultés dans la mise en œuvre et d'apporter les orientations et conseils nécessaires
- Les difficultés de rapportage constaté par certains bénéficiaires amènent à recommander l'obtention d'un endossement de l'administration en charge des aires protégées comme critère de sélection des projets futurs afin de faciliter le suivi au niveau des pays.

2.3. THÉMATIQUE 3 : LUTTER CONTRE LA POLLUTION AUTOUR DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

L'Aire Marine Protégée (AMP) de Saint-Louis, située le long de la côte sénégalaise est confrontée à une pression sans précédent de la pollution par les déchets ménagers. Ainsi le petit projet vise à proposer une stratégie efficace de gestion des déchets et réduire l'impact des déchets plastiques sur le milieu marin autour de l'AMP de Saint-Louis. L'approche utilisée est basée sur le renforcement des capacités des cadres existants. Ainsi, 75 personnes issues des parties prenantes et des usagers de l'AMP ont été formés sur la collecte, le tri et le conditionnement des déchets plastiques. Donc, le projet a permis de renforcer les capacités techniques des acteurs en matière de gestion des déchets grâce aux visites de terrain effectuées à la décharge de Gandiol et à l'usine PROPLAST de Thiès pour des apprentissages sur les techniques de collecte et de recyclage des déchets plastiques. Au total, 24 séances de nettoyages (Cleaning days) ont été réalisées. S'agissant de la sensibilisation sur les méfaits des déchets, 450 dépliant ont été confectionnés, 12 émissions radiophoniques réalisées et 30 panneaux d'information et de signalisation et 48 poubelles ont été installés dans l'AMP.



Photo 5 : Journée de nettoyage de plage dans l'AMP de Saint Louis

2.3.1 POINT D'ATTENTION ET FACTEUR DE RÉUSSITE

- L'approche basée sur des échanges d'expériences et sur le vécu des participants, et l'implication des communautés à faciliter les succès obtenus dans la mise œuvre du projet ;
- L'utilisation des cadres de concertation existantes y compris le comité de gestion et l'association HAHATAI de Gandiol ont été un atout dans l'atteinte des objectifs du projet.
- La complexité du phénomène et la limite du budget disponible n'ont pas permis de toucher suffisamment de ménages et d'acquérir suffisamment de matériel pour assurer la maîtrise totale du phénomène. Il est nécessaire de développer des initiatives de grande envergure sur une durée plus longue avec de grands investissements tels que la construction d'une unité de gestion des déchets à Saint Louis afin de lutter efficacement contre la pollution plastique.

2.4. THÉMATIQUE 4 : RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMMUNAUTÉS À LA PROTECTION ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES ET EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Le petit projet de « Réhabilitation des habitats dégradés et résilience des communautés autour de l'AMP de SANGOMAR » mis en œuvre au Sénégal par FENAGIE PECHE a permis l'acquisition de matériel de production des récifs artificiels à base de coquillage. Le projet a permis de confectionner des récifs artificiels (Gabions) en coquillage et leur immersion en milieu marin. Au total, 100 supports de formation ont été partagés aux participants, 200 syllabus produits, 9 supports de pochons et 6 lots de matériels pour le développement apicole ont été acquis. En outre, un atelier de formation sur les techniques de fabrication de gabions, de pochons de grossissement d'huitre et sur les techniques de restauration de mangroves, a été organisé au profit de 20 personnes issues des communautés locales de l'AMP SANGOMAR.



A



B

Photo 6 : Réhabilitation d'habitats dégradés par l'immersion de récifs artificiels (A) et Fabrication de pochons de grossissement d'huitre (B) dans l'AMP de Sangomar

2.4.1. POINTS D'ATTENTIONS ET FACTEUR DE RÉUSSITE

- Le développement de l'apiculture dans les mangroves sénégalaises et le coût élevé du miel constitue un facteur déterminant pour l'engagement des communautés autour de l'activité.
- La nécessité de renforcer la communication avec certaines parties prenantes y compris les gestionnaires de l'AMP pour une gestion efficace et inclusive des mangroves.

2.5. THÉMATIQUE 5 : SENSIBILISER LES COMMUNAUTÉS ET AMÉLIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE

- ➡ Dans le cadre de l'appui apporté pour la Conservation durable des tortues marines par la Cogestion de la Réserve Ornithologique de Kalissaye (ROK) au Sénégal, 2 nouveaux centres d'éducation/sensibilisation, partenariat environnemental créés et redynamisés, 06 sorties de nettoyage et d'assainissement des zones de remonté des tortues marines, de la célébration de 03 évènements internationaux, 10 jours de sorties de sensibilisation des communautés sur la protection des tortues marines avec 1000 personnes touchées. Ce projet a accompagné également 20 personnes dans les zones de remontés des tortues marines pour le développement d'activité alternative telle que l'aviculture pour réduire les effets négatifs sur les populations des tortues marines.



Photo 7 : Journée de sensibilisation sur la conservation durable des tortues marines

➔ Dans le cadre du projet d'appui à l'organisation d'opérations de surveillance participative et de renforcement des capacités des surveillants communautaires dans la zone de l'AMP de Bamboung (Toubacouta, Delta du Saloum) au Sénégal, 10 pêcheurs ont été sensibilisés sur les limites Nord de l'AMP pour réduire les pressions sur l'AMP. Huit (8) femmes exploiteuses de mollusques ont été sensibilisées sur le port obligatoire de gilets de sauvetage et sur le respect des règles de gestion de Bamboung. De plus, la Célébration de la journée mondiale de la mangrove a été organisée avec la sensibilisation des 80 personnes sur les biens et services écosystémiques de la mangrove, les enjeux de la préservation des valeurs culturelles de l'écosystème de mangrove, le rôle des AMPs comme outil de préservation des mangroves.



Photo 8 : Séances de sensibilisation sur le respect des règles de gestion de l'AMP de Bamboung

➡ La mise en œuvre du petit projet de sensibilisation “L’associativité, une stratégie essentielle pour organiser des activités d’écotourisme et valoriser le patrimoine naturel et culturel” par Lantuna au Cap-Vert dans le Parc Naturel de Baía de Inferno et de Monte Angra, a permis de former 6 guides de la nature, 70 poissonniers et pêcheurs et de créer et de rendre opérationnel l’association de pêcheurs à Porto Mosquito. De plus, 38 peintures murales intégrées aux parcours touristiques de l’AMP et un mini-documentaire diffusé sur les médias sociaux de Lantuna ont été réalisées, sans oublier les programmes d’échange et événements culturels organisés dans le cadre de la sensibilisation.



Photo 9 : Peintures murales réalisées dans le parcours touristique du Parc Naturel de Baía de Inferno et de Monte Angra

2.5.1. POINTS D'ATTENTION ET FACTEURS DE RÉUSSITE

- La réussite de la promotion de l'aviculture est essentiellement due au fait que cette alternative a été proposée par les populations elle-même à l'issue d'un sondage. Un engouement s'est créé autour de cette activité et ce qui nous interpelle sur la nécessité de développer une véritable chaîne de valeur autour de l'activité et même la diversifier en impliquant les autres composantes de la communauté qui s'y intéressent ;
- L'implication des pêcheurs dans la campagne de sensibilisation a favorisé les réussites obtenues au niveau de l'AMP de Bamboung. De même la radio communautaire a été un canal très important pour toucher la majorité des cibles ;
- La mise en lumière des biens culturels en lien avec les mangroves a été un levier important pour la compréhension et l'adhésion des communautés sur la nécessité de sa conservation ;
- La participation et l'engagement communautaire, mais surtout le recours aux connaissances empiriques des pêcheurs dans la création de circuits touristiques, ont joué un rôle majeur dans la promotion durable du patrimoine naturel et culturel du Parc Naturel de Baía de Inferno et de Monte Angra (PNBIMA) au Cap-Vert.

Ces résultats traduisent une meilleure prise de conscience des écogardes, qui protègent activement les tortues marines. Les pêcheurs et les femmes mareyeuses, grâce aux formations et campagnes de sensibilisation, s'impliquent davantage dans la préservation des tortues marines et dans une démarche de développement durable, renforçant ainsi les efforts de conservation dans l'AMP de Donaten.

3. CONTRIBUTION DES PETITS PROJETS AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éventail des petits projets met en lumière la diversité des approches dans l'atteinte des **ODD** au sein des AMP.



La Gouvernance et la participation communautaire mises en œuvre dans la Réserve Ornithologique de Kalissaye, dans l'AMP de Donaten, de Bamboung, de Cayar et de Saint-Louis, mettent en avant l'importance de la cogestion et de la participation des communautés locales dans la gestion des AMP. En renforçant les capacités des acteurs locaux, en favorisant les échanges de connaissances et en promouvant des approches de gouvernance adaptées, ces initiatives contribuent à renforcer le sentiment d'appropriation et à assurer la pérennité des actions de conservation (**ODD 16 et 17**).



La Conservation de la biodiversité marine dans AMP de Saint-Louis et la promotion de l'écotourisme au Bénin ont joué un grand rôle dans la protection des espèces menacées, la restauration des habitats marins et côtiers, la lutte contre la pollution marine et la promotion de pratiques de pêche durables. Des actions qui contribuent grandement à la réalisation de l'**ODD 14** sur la vie aquatique.



La lutte contre les effets du changement climatique s'inscrit dans les activités de restauration des mangroves, de séquestration du carbone bleu et d'adaptation des communautés aux impacts du changement climatique à travers les projets. Ceci démontre le rôle fondamental des AMP dans l'atteinte de l'**ODD 13**, surtout l'atténuation des effets du changement climatique.



La Réduction de la pauvreté et le développement économique à travers la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus durables comme l'écotourisme, la pêche artisanale responsable et la valorisation des produits de la mer. Ces projets ont contribué favorablement à améliorer les conditions de vie des populations locales et à réduire la pauvreté (**ODD 1 et 8**).



L'Égalité des genres à travers l'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles, notamment dans les activités du projet de l'ONG Nature Tropicale au Bénin, a favorisé la promotion de l'égalité des genres dans la conservation de la biodiversité. De tels projets ont contribué à renforcer l'autonomisation des femmes et à promouvoir une gestion équitable des ressources (**ODD 5**).

4. LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Les facteurs de succès permettent d'évaluer si les objectifs de conservation, de restauration, de protection et de sensibilisation ont été atteints et dans quelle mesure ils contribuent à la pérennisation des efforts de sauvegarde des écosystèmes marins et côtiers.

IMPACT DES SÉANCES DE SENSIBILISATION



Les réunions de sensibilisation, organisées dans le cadre de l'Information, l'Éducation et la Communication (IEC), ont attiré un nombre croissant et diversifié de participants, notamment des pêcheurs, des membres de communautés locales, ainsi que d'autres parties prenantes. Ces séances ont permis de renforcer les connaissances des communautés sur les bonnes pratiques de gestion durable des ressources marines, contribuant ainsi à une prise de conscience collective. Les campagnes de sensibilisation ont également conduit à des changements de comportements notables, tels que la réduction des pratiques de pêche illicites, indiquant un impact positif à long terme.

EFFICACITÉ DES MÉDIAS DE COMMUNICATION

La radio communautaire Kalounayes FM, avec un taux d'audience significatif, s'est avérée être un puissant vecteur de sensibilisation, touchant une large partie de la population. Les émissions diffusées ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux environnementaux. De plus, les films produits, d'une durée de 8 et 17 minutes, ont eu un effet marquant en matière de diffusion des messages de protection de l'environnement et de la biodiversité, renforçant l'engagement local. La distribution d'affiches et de plaquettes a également joué un rôle crucial. Leur utilisation fréquente dans les communautés, avec une large distribution, a permis d'accroître la visibilité des messages de sensibilisation



RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR L'ICHTYOFAUNE



L'étude récente sur l'ichtyofaune a abouti à une mise à jour de la liste des espèces de poissons présentes dans l'Aire Marine Protégée (AMP) d'Abéné. Cela a permis d'améliorer la connaissance de la répartition spatiale des espèces, facilitant ainsi la mise en place d'efforts de conservation plus ciblés et efficaces. Les données obtenues sont également utilisées pour informer et orienter les politiques locales en matière de gestion et de conservation de la biodiversité, contribuant à une gestion plus durable des ressources marines.

PROTECTION DES TORTUES MARINES

Le renforcement des capacités des Écogardes a été mesuré par une diminution notable des menaces pesant sur les tortues marines, notamment une réduction des cas de braconnage. Les sites d'incubation sécurisés ont également joué un rôle clé dans la protection des nids, avec un nombre croissant de tortues marines relâchées avec succès dans leur habitat naturel. Les six comités d'Écogardes de l'AMP de Donaten fonctionnent de manière optimale, menant des actions concrètes de surveillance et de protection, garantissant ainsi la préservation de ces espèces menacées.



AUTONOMISATION DES COMMUNAUTÉS

Les initiatives communautaires, notamment à travers les groupements "Épargne pour le changement" (EPC), ont vu une participation active des femmes, avec un engagement marqué dans des actions pro-biodiversité. Ces actions communautaires ont généré des résultats tangibles, tels que des campagnes de reboisement et le nettoyage des plages, contribuant à la protection de l'environnement local. De plus, les initiatives durables ont amélioré les revenus et les conditions de vie des femmes impliquées, leur offrant des opportunités économiques tout en favorisant la conservation de la biodiversité.

PARTENARIAT ET SOUTIEN DES AUTORITÉS

Les agents assermentés de l'État jouent un rôle crucial dans les efforts de protection des tortues marines, mesuré par la fréquence et l'efficacité de leurs interventions. Leur soutien aux ONG locales a permis de renforcer les actions sur le terrain. Les ONG formées, telles que AMSHART et ACTION Plus, ont réussi à impliquer activement les communautés dans les activités de conservation, avec des résultats mesurables en termes d'efficacité et de protection de l'environnement. Ces partenariats avec les autorités locales renforcent la pérennité des initiatives de conservation dans les zones concernées.



Tableau 1: Tableau récapitulatif et analytique des bonnes pratiques et leçons apprises

Catégories	Facteurs
Communication efficace et ciblée	<ul style="list-style-type: none"> • Médias variés : L'utilisation de différents canaux de communication, tels que la radio, les films, les affiches et les plaquettes, a permis de toucher un large public et d'adapter les messages aux différents segments de la population. • Contenu adapté : Les messages de sensibilisation étaient clairs, concis et adaptés aux connaissances et aux préoccupations des communautés locales. • Implication des communautés : Les communautés ont été activement impliquées dans la conception et la diffusion des messages, renforçant ainsi leur appropriation.
Renforcement des capacités locales	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des écogardes : La formation des écogardes a permis d'améliorer leur efficacité dans la surveillance et la protection des ressources naturelles. • Création de comités locaux : Les comités des écogardes ont favorisé une gestion locale et participative des aires protégées. • Autonomisation des femmes : Les groupes d'épargne ont permis aux femmes de jouer un rôle actif dans la conservation et d'améliorer leurs conditions de vie.
Partenariats solides	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre acteurs : Les partenariats entre ONG, autorités locales et communautés ont permis de mobiliser les ressources nécessaires et de renforcer l'impact des actions. • Soutien des autorités : Le soutien des autorités a légitimé les initiatives de conservation et a assuré leur pérennité.
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Études scientifiques : Les études sur l'ichtyofaune ont permis d'affiner les stratégies de conservation. • Indicateurs de performance : La diminution du braconnage, l'augmentation du nombre de tortues marines relâchées et la participation des communautés sont des indicateurs clairs de succès.

5. ANALYSE SWOT DU PROGRAMME DE PETITS PROJETS

Forces

Appui financier structuré : Le programme a bénéficié du soutien du FFEM et de la Fondation MAVA, garantissant un financement stable pour les initiatives locales.

Diversité des projets : Large éventail de thématiques abordées (conservation, surveillance, gouvernance, pollution, moyens de subsistance).

Approche participative : Forte implication des communautés locales, y compris les écogardes et les organisations locales.

Renforcement des capacités : Plus de 75 formations organisées pour les acteurs locaux, contribuant à l'autonomisation des bénéficiaires.

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : Alignement avec les ODD, notamment sur la gouvernance, la conservation et la lutte contre le changement climatique.

Opportunités

Élargissement du programme : Possibilité d'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'étendre les interventions à d'autres AMP en Afrique de l'Ouest.

Mobilisation de nouveaux bailleurs : Intérêt croissant pour le financement de la conservation et de la biodiversité (fonds climatiques, partenariats public-privé).

Valorisation des bonnes pratiques : Partage d'expériences et documentation des réussites pour améliorer l'efficacité des projets futurs.

Intégration des nouvelles technologies : Utilisation d'outils comme SMART pour renforcer la surveillance écologique.

Synergies régionales : Coopération accrue entre pays membres du RAMP AO pour harmoniser les stratégies de conservation.

Faiblesses

Budgets limités : Financement maximal de 20 000 € par projet, limitant l'ampleur des interventions.

Problèmes de rapportage : Difficultés rencontrées par certains bénéficiaires dans la rédaction des rapports techniques et financiers.

Contraintes logistiques : Délais dans les virements bancaires, accès difficile aux sites en raison des conditions climatiques et des infrastructures limitées.

Manque de financement pérenne : Dépendance à des bailleurs externes sans assurance de continuité après la fin des projets.

Hétérogénéité des compétences : Certains bénéficiaires manquent d'expertise technique et administrative pour assurer une gestion optimale des fonds et des activités.

Menaces

Instabilité du financement : Risque de réduction ou d'arrêt des financements des bailleurs.

Contexte socio-économique et politique : Conflits d'intérêts, faible implication de certaines autorités locales, tensions communautaires.

Changements climatiques : Menaces sur la biodiversité et la résilience des écosystèmes, impactant la pérennité des projets.

Contraintes linguistiques : Défis de communication entre les bénéficiaires des pays francophones et anglophones

6. RECOMMANDATIONS POUR DE FUTURS PETITS PROJETS

Les résultats encourageants des différents projets démontrent l'efficacité d'une approche intégrée et participative pour préserver la biodiversité marine. Afin de pérenniser et d'amplifier ces actions, nous proposons les recommandations suivantes :

- Diversifier les sources de financement pour assurer la pérennité du programme.
- Renforcer les capacités administratives et financières des bénéficiaires pour améliorer le suivi et le rapportage.
- Développer des mécanismes d'accompagnement post-projet pour garantir la durabilité des actions.
- Favoriser la mise en réseau des bénéficiaires pour optimiser l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel.
- Intégrer davantage d'initiatives de gestion participative pour accroître l'appropriation des projets par les communautés locales.
- Intégrer les projets de recherche appliquée visant à prendre en compte les besoins spécifiques des communautés et d'orienter les actions de conservation et de gestion des AMP, en veillant à leur acceptabilité et à leur appropriation par les populations concernées.
- Mettre en place un système de suivi évaluation rigoureuse des petits projets.

CONCLUSION

Le programme des Petits Projets du RAMPAO, mis en œuvre dans le cadre du PIMFAO avec le soutien du FFEM et de la Fondation MAVVA, constitue un outil de soutien à la conservation de la biodiversité marine et côtière et au développement des communautés locales vivants autour des aires marines protégées d’Afrique de l’Ouest. À travers des subventions apportées aux 16 aires marines protégées réparties sur six pays, le programme a permis d’améliorer la surveillance écologique, de restaurer des habitats dégradés, de renforcer la gouvernance des AMP et d’impliquer davantage les communautés locales dans la gestion durable des ressources marines. De même, les activités de sensibilisation et le développement de la surveillance communautaire ont amélioré la conscience et l’engagement des communautés pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des écosystèmes.

Les résultats obtenus montrent que même des interventions à petite échelle peuvent avoir un impact significatif sur la résilience des écosystèmes et sur l’engagement des parties impliquées. Toutefois, leur pérennité repose sur un soutien continu et diversifié des partenaires techniques et financiers, notamment en matière de financement, de renforcement des capacités et de coopération entre les acteurs locaux. Cependant, des défis demeurent, notamment la nécessité d’assurer la pérennité des actions entreprises, de renforcer les capacités en rapportage technique et financier des bénéficiaires, et d’élargir les sources de financement pour garantir une mise en œuvre durable des initiatives de conservation. Il apparaît essentiel de poursuivre les efforts en consolidant les partenariats, en développant des mécanismes de financement à long terme et en intégrant davantage d’approches écosystémiques pour maximiser les bénéfices environnementaux et socio-économiques des initiatives de conservation.

Ainsi, cette première cohorte de petits projets constitue une étape clé dans le renforcement de la gouvernance et de la gestion des AMP en Afrique de l’Ouest, tout en soulignant la nécessité d’une approche adaptative et évolutive pour répondre aux défis environnementaux et socio-économiques émergents.

LISTE DES PETITS PROJETS FINANÇÉS

Pays	Aire Protégée Bénéficiaire	Institution Bénéficiaire	Titre du Projet	Budget demandé au RAMP AO (Euro)	Source de financement
Sénégal	Réserve ornithologique de Kalissaye	Reserve Ornithologique de Kalissaye (ROK)	Conservation des Tortues marines par la cogestion de la ROK	19 850	FFEM
Bénin	AMP Donaten	ONG Nature tropicale	Sensibilisation et appui aux pêcheurs marins et aux femmes mareyeuses pour une gestion durable de l'AMP de Donaten au Bénin	20 000	FFEM
Guinée	AMP Tristao	ONG Carbone Guinée	Engagement communautaire dans la conservation durable des Aires Marines Protégées des Iles TRISTAO.	16 000	FFEM
Gambie	AMP Tanji Bijol et Bolong Fenyo	Smile for life the Gambia	Renforcer la collaboration régionale avec les pêcheurs par le biais d'un programme de prises accessoires	16 000	FFEM
Sénégal	AMP Sangomar	FENAGIE Pêche	Réhabilitation des habitats dégradés et résilience	18 318	MAVA
Mauritanie	Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)	Association pour la Protection des Tortues Marines en Mauritanie (APTOM)	Etude et Réduction des Captures Accidentelles des Tortues Marines	13 600	MAVA
Sénégal	AMP Abéné	AMP Abéné	Projet d'immersion de récifs artificiels et de suivi bioécologique de l'AMP de Abéné	20 000	FFEM
Sénégal	AMP de Bamboung	AMP de Bamboung	Appui à l'organisation d'opérations de surveillance participative et de renforcement des capacités des surveillants communautaires dans la zone de l'AMP de Bamboung (Toubacouta, Delta du Saloum)	15 976	MAVA

Sénégal	AMP de Cayar	AMP de Cayar	Projet communautaire de préservation de la biodiversité marine et côtière au niveau de l'Aire Marine Protégée de Cayar (PPBAMPC)	19 958	MAVA
Sénégal	AMP Niamone-Kalounayes	Aire Marine Protégée Niamone Kalounayes	Projet d'Appui à la Gouvernance des Ecosystèmes de l' Aire Marine Protégée Niamone Kalounayes et au Renforcement de capacité des Communautés (PAGEC)	16 000	FFEM
Sénégal	AMP Somone	AMP Somone	« Diapalé écogardes » (Appui à la promotion de l'écotourisme et à l'autonomisation des écogardes de l'AMP de Somone)	20 000	MAVA
Bénin	AMP Bouche du Roy	Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin)	Approche communautaire pour la gouvernance des AMP du Bénin	18 500	FFEM
Sénégal	Réserve Naturelle Urbaine de la Grande Niaye de Pikine et Dépendance (RNUGNP/D) (ex-Technopôle de Dakar)	Association Nature Communauté Développement (NCD)	Contribution participative à l'amélioration de la préservation de l'écosystème de la RNUGNP/D	20 000	MAVA
Cap-Vert	Natural Park of Baía do Inferno and Monte Angra (PNBIMA)	Association Lantuna	L'associativisme, une stratégie essentielle stratégie essentielle pour organiser des activités d'écotourisme et la valorisation du patrimoine naturel et culturel	19 500	MAVA
Sénégal	AMP de Saint Louis	AMP de Saint Louis	Projet de gestion et de valorisation des déchets plastiques marins de l'AMP de Saint-Louis	19 447	FFEM
Sénégal	AMP Popenguine	Mouvement Solidarité Citoyenne MSC/ Défar Sa Gox	Projet de développement local dont l'extrait est hard, production et transformation de produits halieutiques	14 882	MAVA
Total				252 073	

